

**ARTISTES
EN PRÉSENCE**

LA SAISON
MUSICALE
DE L'ESPACE
CULTUREL
DE **CHAILLOL**

JAZZ VOCAL EN DUO

JODY STERNBERG & FRÉDÉRIC LOISEAU MOOD INDIGO

JEUDI 19 FÉVRIER 20H30

TALLARD, UNAPEI ALPES PROVENCE
(LA CHRYSALIDE)

VENDREDI 20 FÉVRIER 20H30

RAMBAUD, SALLE DES IV VENTS

SAMEDI 21 FÉVRIER 20H30

CHAILLOL STATION, LE FAYORE

DIMANCHE 22 FÉVRIER 18H

ST-DISDIER-EN-DÉVOLUY, SALLE DES FÊTES



Scène
conventionnée
Art en territoire
Hautes-Alpes

TARIFS CONSCIENTS
INFOS 09 82 20 10 39
BILLETTERIE FESTIVALDECHAILLOL.COM



JAZZ VOCAL EN DUO

JODY STERNBERG & FRÉDÉRIC LOISEAU

MOOD INDIGO



© JULIEN WEBER

TARIFS CONSCIENTS

Vous pouvez, sans condition d'accès, choisir le tarif le plus juste pour vous.

- Tarif accès 5 €
- Tarif réduit 8 €
- Tarif plein 12 €
- Tarif soutien 20 €
- de 12 ans gratuit

Entre Jody Sternberg et Frédéric Loiseau, un lien rare et mystérieux s'est noué qui va bien au-delà d'une simple entente musicale. Le chant de la vocaliste et poly-instrumentiste australienne installée à Paris est l'expression d'une âme pure, le reflet d'une sensibilité hors du commun qui capte et rend au centuple les plus infimes frémissements des mélodies qu'elle interprète. Elle trouve auprès de Frédéric Loiseau le partenaire rêvé, le complice de choix. Guitariste raffiné et compositeur à l'inspiration élégante, il lui offre l'écoute et le soutien harmonique qui siéent à la délicatesse miraculeuse de son chant. Ensemble, ils offrent un programme qui leur ressemble, entre grands standards de Broadway, chansons françaises et quelques compositions de leur cru qu'ils investissent de leur sensibilité commune. Un moment de musique intime d'une grande justesse dont on ressort le sourire aux lèvres et le cœur en joie.

Jody Sternberg chant, flûte, saxophone alto
Frédéric Loiseau guitare

RÉSERVATION

festivaldechaillol.com

Pour ces concerts, l'ECC reçoit un soutien financier des Communautés de communes du Champsaur-Valgaudemar, de Serre-Ponçon Val d'Avance, du Buëch-Dévoluy et de la commune de Tallard. Il bénéficie de la complicité des communes de St-Michel-de-Chaillol, de Rambaud et de Saint-Didier-en-Dévoluy.